



Projet V2 – 6.06.2023



CONVENTION DE FINANCEMENT DU DISPOSITIF EXPERIMENTAL « MOMES A DOM »

Entre

L'intercom de la Vire au Noireau, porteuse du projet Mobi Pro, sise 20 rue d'Aignaux – Vire - 14500 VIRE NORMANDIE, n° SIRET 200 068 799 00200, représentée par Monsieur Marc ANDREU SABATER en qualité de Président, habilité à l'effet des présentes aux termes d'une délibération en date du 29 juin 2023, ci-après dénommée l'IVN

d'une part,

Et

L'association L'Etape, 2 rue de la Monderie – Vire - 14500 VIRE NORMANDIE, SIRET 401 016 290 00058, représentée par Madame Fabienne LE BERRE en qualité de directrice, ci-après dénommée L'Etape

d'autre part,

PREAMBULE

En 2021, dans le cadre de la démarche Territoire d'industrie, l'Intercom de la Vire au Noireau a réalisé un diagnostic destiné à détecter les services susceptibles d'améliorer la qualité de vie des salariés au quotidien.

La garde des enfants en bas âge, notamment sur des horaires atypiques, a été identifiée comme l'une des thématiques devant être travaillée prioritairement pour favoriser l'attractivité des entreprises locales et faciliter l'accès à l'emploi, notamment des femmes.

L'association L'Etape, dont l'objet social est l'accompagnement vers et pendant l'emploi et l'égalité entre les femmes et les hommes, a décidé d'investiguer cette problématique

A cet effet, en vue de réfléchir aux actions à mettre en place pour améliorer l'offre de services de garde des enfants, un groupe de travail représentatif de l'ensemble des acteurs de cette thématique a été mis en place par L'Etape en 2022.

Cette démarche partenariale a permis d'imaginer, à l'échelle du territoire intercommunal, un mode de garde innovant pour les enfants de 0 à 12 ans au profit des salariés travaillant sur des horaires atypiques et des personnes en insertion désireuses de travailler sur ces mêmes horaires. Ce mode de garde, dénommé « Mômes à Dom », couplé à une application, est expérimenté depuis ce début d'année.

ARTICLE 1. OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention vise à co-financer la démarche « Mômes à Dom » conduite par L'Etape.

ARTICLE 2. DESCRIPTION DE L'EXPERIMENTATION

Le projet « Mômes à Dom » poursuit les objectifs suivants :

- Faciliter l'accès aux emplois en horaires atypiques aux personnes en insertion,

Proposer aux entreprises locales un levier d'attractivité pour les salariés et futurs salariés en horaires atypiques,
- Proposer une activité salariée aux personnes souhaitant compléter leurs ressources (étudiants, retraités, etc.) pour la garde d'enfants sur horaires atypiques.

Mômes à Dom cible 3 catégories de publics :

- Entreprises basées sur le territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau,
- Demandeurs d'emploi et salariés en horaires atypiques,
- Etudiants, retraités, personnes en recherche de complément de revenus.

Pour assurer le déploiement de Mômes à Dom, les moyens suivants sont mis en œuvre :

- Recrutement de la coordinatrice à temps plein depuis le 9 janvier 2023 pour une période de 9 mois,
- Création d'une web app à destinataire des auxiliaires parentaux, des publics en insertion et des entreprises adhérentes (et leurs salariés).

ARTICLE 3. CADRE FINANCIER ET SUIVI ADMINISTRATIF

3.1. Cadre financier

Le budget total de l'expérimentation « Mômes à Dom » est de 65 200 €. Pour l'accompagnement de ce projet sur l'année 2023, l'IVN versera en une fois à L'Etape une subvention d'un montant de 5 000 €.

3.2. Suivi administratif

L'expérimentation fera l'objet d'un suivi régulier par un comité technique représentant les instances qui en assurent le financement et d'au moins un rapport de synthèse en fin d'année 2023.

ARTICLE 4. DUREE – RESILIATION

4.1. Durée :

La présente convention de financement est passée pour l'accompagnement de l'expérimentation sur l'année 2023.

Elle pourra être modifiée par avenant pris dans la même forme.

4.2. Résiliation :

La présente convention sera résiliée et le montant de la subvention remboursé *pro rata temporis* si L'Etape cessait l'expérimentation durant l'année 2023 sauf cas de force majeure ou si elle cessait de mettre en œuvre les moyens dédiés à sa montée en puissance détaillés à l'article 2 de la présente.

Fait en deux exemplaires à Vire Normandie, le

<p>Pour l'Intercom de la Vire au Noireau</p> <p>M. Marc ANDREU SABER Président</p>	<p>(cachet et signature)</p>
<p>Pour L'Etape</p> <p>Mme Fabienne LE BERRE Directrice</p>	<p>(cachet et signature)</p>